

**FRE**

Notice originale



## BATTERIE OUTILS PELLENC ALPHA 260 / 520

Notice d'Instruction

56\_133912-F  
08/2019

LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE  
L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION

   #LOVEELECTRIC

**PELLENC**



# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>SÉCURITÉ .....</b>	<b>6</b>
<b>MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE L'OUTIL .....</b>	<b>6</b>
<b>MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DE LA BATTERIE .....</b>	<b>6</b>
<b>MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR "PELLENC" .....</b>	<b>7</b>
<b>SIGNAUX DE SÉCURITÉ .....</b>	<b>7</b>
<b>DESCRIPTIFS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES .....</b>	<b>9</b>
<b>DESCRIPTIFS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES .....</b>	<b>9</b>
<i>CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES - BATTERIE .....</i>	<i>9</i>
<i>CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES - CHARGEUR .....</i>	<i>9</i>
<i>DESCRIPTIF .....</i>	<i>10</i>
<b>MISE EN SERVICE .....</b>	<b>12</b>
<b>L'AFFICHEUR BATTERIE .....</b>	<b>12</b>
<b>MISE EN CHARGE DE LA BATTERIE .....</b>	<b>12</b>
<b>LA STATION DE CHARGE MURALE .....</b>	<b>14</b>
<i>INSTALLATION DE LA STATION DE CHARGE MURALE .....</i>	<i>14</i>
<i>CONNECTER / DÉCONNECTER LA BATTERIE À LA STATION DE CHARGE MURALE .....</i>	<i>15</i>
<b>LE HARNAIS .....</b>	<b>16</b>
<i>CONNECTER LA BATTERIE AU HARNAIS .....</i>	<i>16</i>
<i>CONNECTER L'OUTIL AU HARNAIS .....</i>	<i>17</i>
<b>UTILISATION .....</b>	<b>18</b>
<b>ENTRETIEN .....</b>	<b>18</b>
<b>ENTRETIEN DIVERS BATTERIE .....</b>	<b>18</b>
<b>ENTRETIEN DIVERS CHARGEUR .....</b>	<b>18</b>
<b>INCIDENTS ET DÉPANNAGE .....</b>	<b>19</b>
<b>RÉCAPITULATIF DES MESSAGES AFFICHEUR ET BIP .....</b>	<b>19</b>
<b>REMISAGE ET TRANSPORT .....</b>	<b>20</b>
<b>ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES .....</b>	<b>21</b>
<b>ACCESSOIRES (NON LIVRÉS AVEC LA BATTERIE) .....</b>	<b>21</b>
<b>LES GARANTIES .....</b>	<b>22</b>
<b>GARANTIES GÉNÉRALES .....</b>	<b>22</b>
<i>GARANTIE LÉGALE .....</i>	<i>22</i>
<i>GARANTIE COMMERCIALE PELLENC .....</i>	<i>22</i>

SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT ..... 23

**DÉCLARATIONS CE DE CONFORMITÉ ..... 25**

**DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ : BATTERIE 260 / 520 ..... 25**

## 1. INTRODUCTION

Cher(e) client(e),

Nous vous remercions pour l'achat de votre Batterie Outils Pellenc ALPHA 260 / 520. Correctement utilisé et entretenu, ce matériel vous procurera des années de satisfaction.

### **Avertissement**



Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.

### **Avertissement**



Il est impératif que vous preniez connaissance de LA TOTALITÉ de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien. Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : REMARQUE, AVERTISSEMENT / ATTENTION.

Une REMARQUE fournit des renseignements complémentaires, éclaircit un point ou explique une étape à suivre dans son détail.

La mise en garde AVERTISSEMENT ou ATTENTION est utilisée pour identifier une procédure qui, si négligée ou incorrectement exécutée, peut entraîner des dommages matériels et/ou corporels graves.

La mise en garde  indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la rubrique «SIGNAUX DE SÉCURITÉ» pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

## 2. SÉCURITÉ



### **Avertissement**

Ne jamais effectuer d'opération d'entretien sur des blocs de batteries endommagés. Il convient que l'entretien des blocs de batteries ne soit effectué que par le fabricant ou les fournisseurs de service autorisés.

### 2.1. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'USAGE DE L'OUTIL

#### **Note**

Se reporter à la notice de l'outil concerné.



### **Avertissement**

Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions. Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants), dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expériences ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables.

### 2.2. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DE LA BATTERIE

1. En cas d'inutilisation du bloc-batterie, le conserver à distance d'autres objets métalliques tels que trombones, pièces, clés, clous, vis ou autres petits objets métalliques pouvant créer une connexion d'une borne à une autre. Créer un court-circuit entre les bornes des batteries peut causer des brûlures ou un incendie.
2. Placez la batterie hors de portée des enfants et sur un support non combustible.
3. Ne pas gêner son refroidissement.
4. Ne pas utiliser ou laisser la batterie près d'une source de chaleur (> 60 °C).
5. Ne pas laisser la batterie sous un soleil ardent.
6. Ne pas exposer la batterie aux micro-ondes et hautes pressions.
7. Ne pas immerger la batterie dans l'eau.
8. La charge de la batterie doit se faire dans un local aéré et sec dont la température est comprise entre 10 °C et 25 °C maximum, et à l'abri de l'humidité.
9. En cas de non-utilisation de la batterie pendant 10 jours, la batterie se décharge automatiquement jusqu'à atteindre son taux de charge de stockage, puis se met en veille. Un échauffement de celle-ci se produit durant cette phase.
10. Dans le temps, la capacité de votre batterie diminue. Lorsqu'elle atteint la moitié de son autonomie d'origine, il y a lieu de remplacer celle-ci.
11. La batterie peut perdre de 1 à 4 % de sa capacité lorsqu'elle est exposée à une température supérieure ou égale à 55 °C pendant une semaine.
12. Le lieu de charge doit être équipé d'un extincteur de classe D (pour feux métaux) en état de marche.
13. Dans le cadre d'expédition d'outil complet ou de batterie, respecter les normes en vigueur.
  - Outil complet avec une batterie : produit classé UN3481 classe 9.
  - Batterie seule : produit classé UN3480 classe 9.
14. L'utilisation d'une batterie différente de celle fournie par Pellenc S.A.S est dangereuse (risque d'accidents corporels graves). Dans ce cas, Pellenc S.A.S dégage son entière responsabilité.
15. La batterie doit être protégée de tout choc et doit être positionnée et calée pendant les phases de transport.
16. En cas de fumée suspecte, mettre la batterie à l'extérieur du local de charge ou du véhicule de transport, le plus loin possible de toute matière combustible.

17. Ne jamais stocker une batterie dont la capacité est inférieure à 50%. La recharger avant le stockage dans le cas où la valeur est inférieure à 50%.
18. Dans des conditions inappropriées, un liquide peut s'écouler des batteries; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, rincer à l'eau. En cas de contact avec les yeux, contacter un médecin. Le liquide s'écoulant des batteries peut causer des irritations ou des brûlures.
19. N'utiliser les outils électriques Pellenc qu'avec des bloc-batteries conçus à cet effet. L'utilisation d'autres blocs-batteries peut présenter un risque de blessure et d'incendie.
20. Recharger uniquement avec le chargeur indiqué par le fabricant. Un chargeur adapté à un type de bloc-batteries peut présenter un risque d'incendie s'il est utilisé avec un autre bloc-batteries.
21. Ne pas utiliser la batterie pour une application autre que celle initialement prévue (utilisation exclusive des outils Pellenc).
22. En fin de vie, la batterie doit être ramenée au distributeur agréé auprès duquel l'outil a été acheté afin d'être recyclée conformément à la réglementation sur les déchets.
23. Boîtier fragile contenant une carte électronique et du lithium.

### 2.3. MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR "PELLENC"

1. Pendant son fonctionnement, la température du chargeur peut atteindre 60 °C. Aucune matière inflammable ne doit se trouver à moins de 1.5 mètre du chargeur et de la batterie.
2. Placer le chargeur hors de portée des enfants et sur un support non combustible.
3. Ne pas gêner son refroidissement.
4. Le chargeur est destiné à la recharge de la batterie. Ne pas charger des batteries non rechargeables.
5. Le lieu de charge doit être équipé d'un extincteur de classe D (pour feux métaux) en état de marche.
6. Si le cordon de sortie est coupé ou endommagé, le chargeur complet doit être ramené au distributeur agréé auprès duquel l'outil a été acheté afin d'éviter tout danger.
7. Recharger uniquement avec le chargeur "PELLENC" indiqué par le fabricant. Un chargeur adapté à un type de bloc-batteries peut présenter un risque d'incendie s'il est utilisé avec un autre bloc-batteries.
8. Ce chargeur est conçu pour charger les batteries outils Pellenc au lithium.
9. Ne pas l'utiliser à d'autres fins.
10. Il convient de surveiller les enfants, pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec le chargeur.
11. Vérifiez que le câble ne peut pas être plié et qu'il ne touche pas des surfaces chaudes ou des bords tranchants.
12. Assurez une bonne aération pendant la charge.
13. Ne jamais recouvrir le chargeur. Ce chargeur ne doit pas être utilisé à l'extérieur.
14. Attention à ne pas exposer la prise d'alimentation à l'eau.
15. Ne jamais mettre en charge une batterie endommagée.
16. Le branchement au réseau doit être conforme aux réglementations électriques nationales.
17. Vérifiez le câblage du chargeur avant toute utilisation. Ne jamais utiliser le chargeur si le câblage est endommagé.
18. Pendant la charge de la batterie, placer le chargeur sur un support ininflammable, à plus de 1.5 m de tout objet inflammable.

### 2.4. SIGNAUX DE SÉCURITÉ



Indice de protection IP54 de l'outil (Protection contre les poussières et les projections d'eau dans toutes les directions).



Lire le manuel d'utilisation.



Matériel devant être utilisé à une température comprise entre -5 °C et +35 °C.



Batterie de technologie lithium-ion.

En fin de vie, la batterie doit être ramenée au distributeur agréé auprès duquel l'outil a été acheté afin d'être recyclée conformément à la réglementation sur les déchets.



Outil respectant les normes CE.

A utiliser uniquement avec le chargeur de batterie PELLENC modèles CB5022, CB5075

Le chargeur est destiné à la recharge exclusive de la batterie Li-ion.

Batterie 260

Batterie 520

<b>BATTERY Li-Ion</b> REFERENCE 133210 ALPHA 260	43.2V x 12.00Ah = 518Wh IEC/EN 61960 43.2V $\approx$ 11.80Ah 12INR19/66-4					
A utiliser uniquement avec le chargeur batterie PELLENC modèle Usar sólo con el cargador de batería PELLENC del modelo For use only with PELLENC's battery charger model Nur zur Verwendung mit dem Ladegerät Modell PELLENC Só usar com o carregador de batería PELLENC Per l'utilizzo solo con il caricabatteria modello PELLENC						- CB5022 - CB5075 

<b>BATTERY Li-Ion</b> REFERENCE 133210 ALPHA 520	43.2V x 12.00Ah = 518Wh IEC/EN 61960 43.2V $\approx$ 11.80Ah 12INR19/66-4					
A utiliser uniquement avec le chargeur batterie PELLENC modèle Usar sólo con el cargador de batería PELLENC del modelo For use only with PELLENC's battery charger model Nur zur Verwendung mit dem Ladegerät Modell PELLENC Só usar com o carregador de batería PELLENC Per l'utilizzo solo con il caricabatteria modello PELLENC						- CB5022 - CB5075 

### 3. DESCRIPTIFS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

#### 3.1. DESCRIPTIFS ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

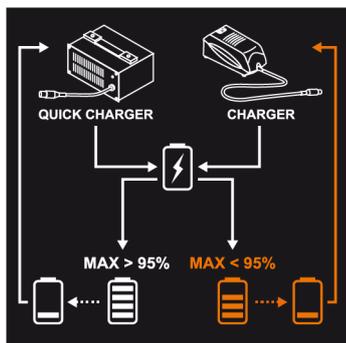
##### 3.1.1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES - BATTERIE

Batterie	Alpha 260	Alpha 520
Tension d'alimentation nominale	43.2 V <sup>===</sup>	
Type de la batterie	12 fois 2 éléments re-groupés en 1 pack	12 fois 4 éléments re-groupés en 1 pack
Capacité de la batterie	6 Ah	12 Ah
Puissance de la batterie	259 Wh	518 Wh
Autonomie	En fonction de l'outil	
Poids de la batterie	2,5 kg	3,6 kg
Bande de fréquence de fonctionnement	13,56 Mhz , Receiver	

##### 3.1.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES - CHARGEUR

	Chargeur CB5022	Quick Charger CB5075
Référence commerciale du chargeur	57230	57213
Tension	100-240V ~ 50/60Hz 140W class II	100-240V ~ 50/60Hz 485W class I
Tension de charge	50.2 V dc	
Courant de charge	2,2A dc max.	7,6A dc max.

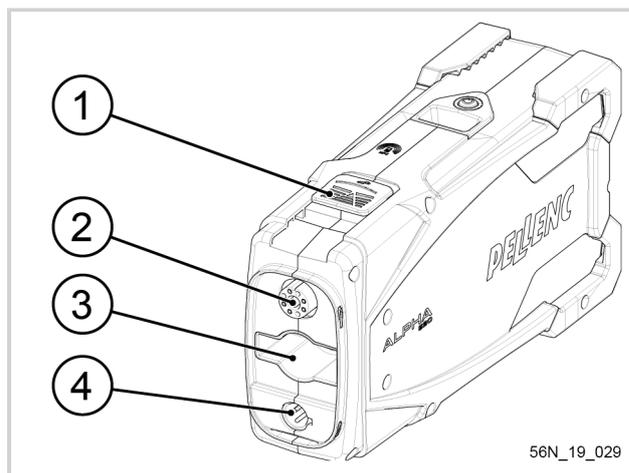
Batterie		Alpha 260	Alpha 520
Chargeur CB5022 (2,2A)	70 %	2h	3h45
	100 %	3h45	6h30
Quick Charger CB5075 (7,6A) <i>Si en fin de charge avec le chargeur CB5075, l'afficheur de la batterie indique moins de 95%, la prochaine charge de la batterie devra se faire avec son chargeur d'origine. L'autocollant ci-dessous, apposé sur le chargeur CB5075, rappelle visuellement cet avertissement.</i>	70 %	30 min	1h
	100 %	1h45	2h30



### 3.1.3. DESCRIPTIF

#### Batterie

1. Verrou de sécurité
2. Connecteur d'alimentation de l'outil
3. Interface outil
4. Connecteur de charge



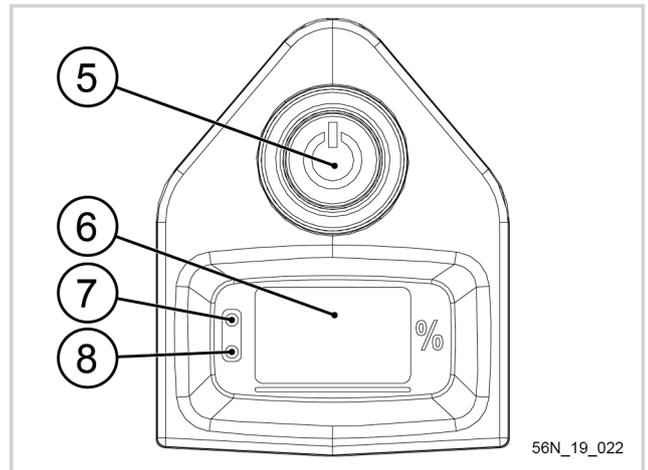
56N\_19\_029

**Afficheur batterie**

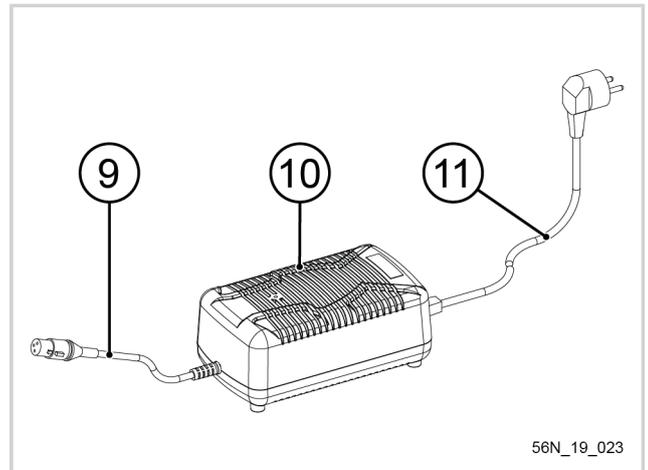
5. Bouton de marche/arrêt
6. Afficheur jauge
7. Témoin lumineux de mise sous tension batterie
8. Témoin lumineux de mise en charge batterie

**Note**

Voir les détails de l'afficheur batterie Section 4, « Mise en service »

**Chargeur ( non livré avec l'outil)**

9. Connecteur de charge
10. Voyant lumineux
11. Prise secteur



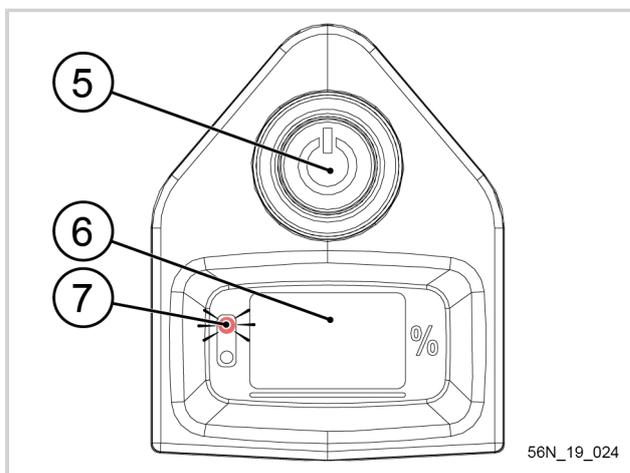
## 4. MISE EN SERVICE

### 4.1. L’AFFICHEUR BATTERIE

**La batterie est équipée d’un afficheur jauge qui permet de connaître la capacité restant dans celle-ci. L’indication de capacité est exprimée en pourcentage.**

- L’afficheur jauge indique **99**, la batterie est complètement chargée.
- Si l’afficheur jauge indique **55** après une journée de travail, il n’est pas nécessaire de recharger la batterie pour une deuxième journée de travail.
- L’afficheur jauge indique **00** ou une valeur très proche, il faut recharger tout de suite.
- L’afficheur jauge de la batterie doit être utilisé comme une jauge de carburant pour une voiture.
- Pendant l’utilisation de l’outil, l’afficheur de la batterie peut indiquer -- afin d’éviter les doublons avec l’afficheur de l’outil.

A la mise sous tension de la batterie par appui sur le bouton marche/arrêt (5), le témoin lumineux de mise sous tension batterie (7) s’allume en rouge fixe sur l’afficheur. Si après 5 secondes, le témoin lumineux de mise sous tension batterie (7) clignote, cela indique que la batterie est en attente de branchement d’un outil avec un connecteur rapide.



56N\_19\_024

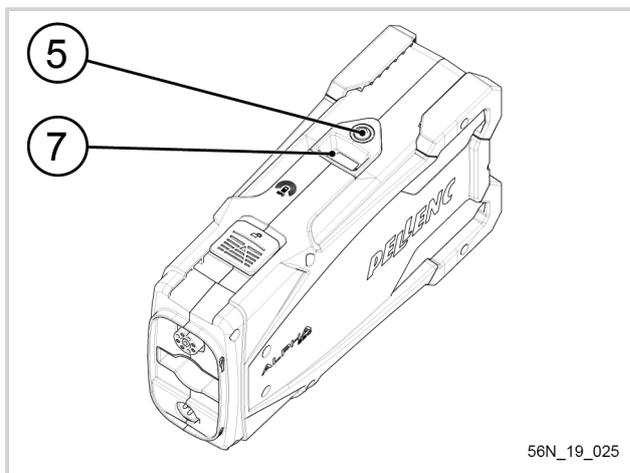
### 4.2. MISE EN CHARGE DE LA BATTERIE

Lorsque la batterie est déchargée, l’outil s’arrête automatiquement ; l’afficheur jauge (6) indique 0 % et le buzzer bipé par intermittence (voir Section 7.1, « Récapitulatif des messages afficheur et bip »).

Appuyer immédiatement sur le bouton de marche/arrêt (5) pour éteindre la batterie. Lorsque la batterie est éteinte, le témoin lumineux de mise sous tension batterie (7) disparaît.

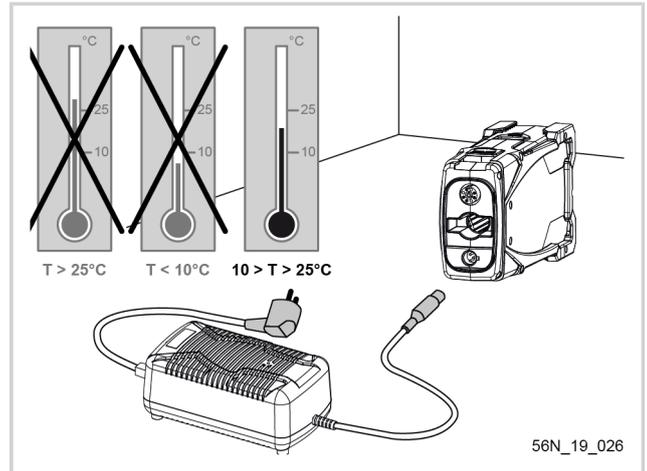
#### **Note**

Avant d’utiliser la batterie pour la première fois dans la saison, effectuer une charge complète (99 % fixe).



56N\_19\_025

Installer le chargeur et la batterie dans un endroit aéré et sec, dont la température est comprise entre 10 °C et 25 °C et à l'abri de la poussière. Mettre la batterie dans une position stable.

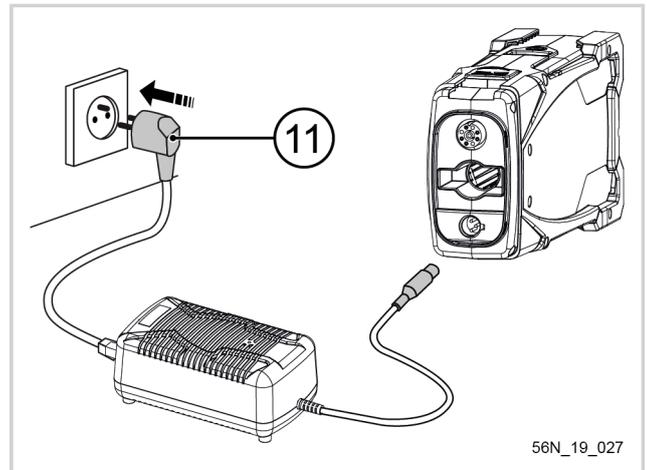


**Attention**

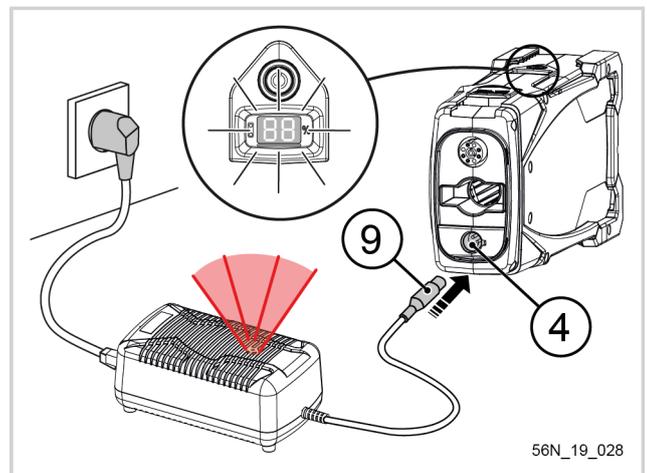


Avant de brancher le chargeur sur le secteur, assurez vous que votre réseau électrique correspond aux prescriptions notées sur le chargeur (voir Section 3.1.2, « Caractéristiques techniques - Chargeur »).

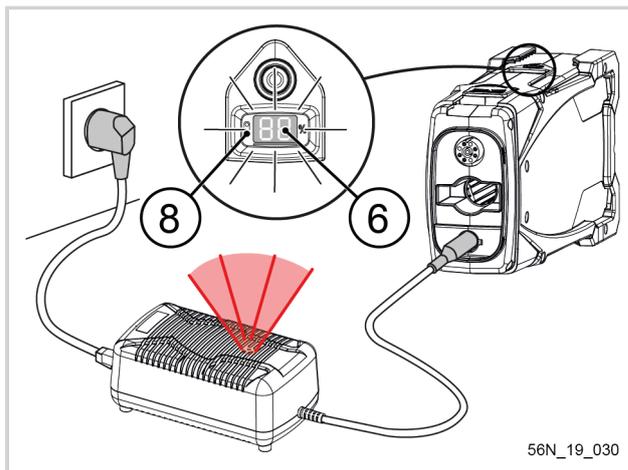
Brancher la prise secteur du chargeur (11) sur le réseau électrique. Le voyant vert du chargeur s'allume.



Brancher le cordon de charge (9) sur le connecteur de charge (4) de la batterie. Un «bip» sonore signale le bon branchement du chargeur.

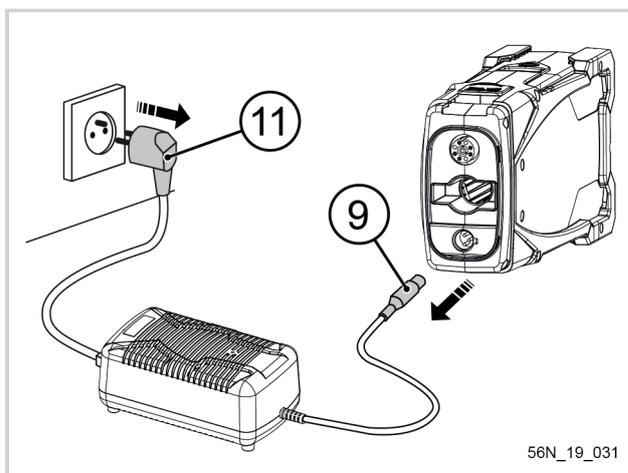


Quand l'afficheur jauge (6) clignote, la batterie est en charge. La charge est finie lorsque le message 99 fixe apparaît à l'afficheur jauge (6). Le témoin lumineux de mise en charge batterie (8) s'allume en orange pour signaler que la batterie est en charge. Il clignote pendant la charge et devient fixe lorsque la charge est terminée.



56N\_19\_030

Une fois la batterie chargée, débrancher en premier le cordon de charge (9) au niveau de la batterie et ensuite la prise secteur du chargeur (11).



56N\_19\_031

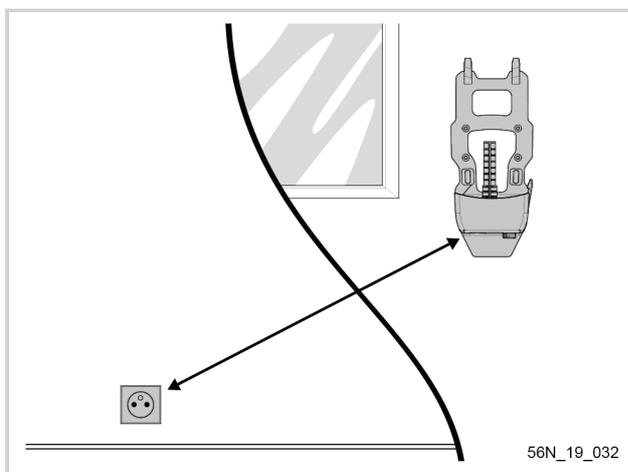
**Note**

Après une longue période de stockage (batterie neuve, hivernage...) lorsque l'on débranche le chargeur, l'afficheur jauge peut indiquer une valeur inférieure à 99 %. Ce phénomène est normal et peut se reproduire jusqu'à 5 cycles de charge avec une utilisation normale entre chaque charge.

**4.3. LA STATION DE CHARGE MURALE**

**4.3.1. INSTALLATION DE LA STATION DE CHARGE MURALE**

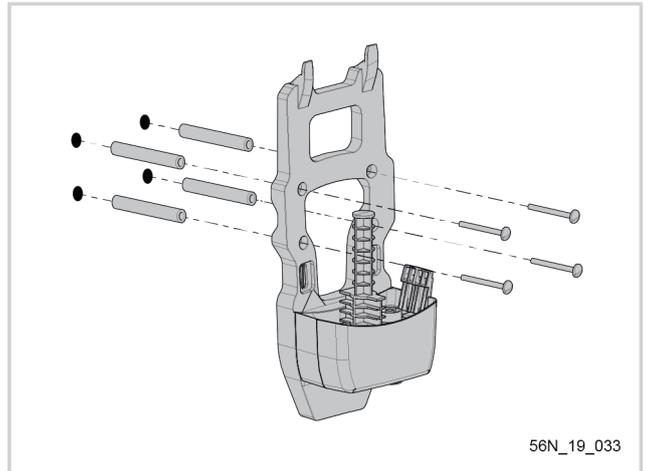
Positionner la station de charge murale à proximité d'une prise électrique de façon à pouvoir la connecter au réseau électrique à l'aide du chargeur.



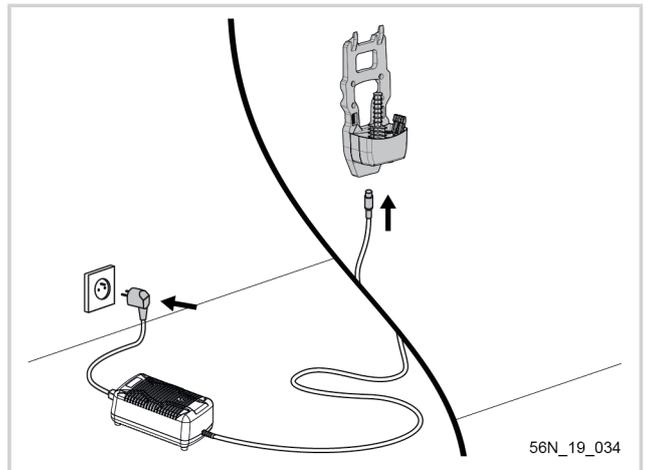
56N\_19\_032

**Afin de fixer la station de charge murale :**

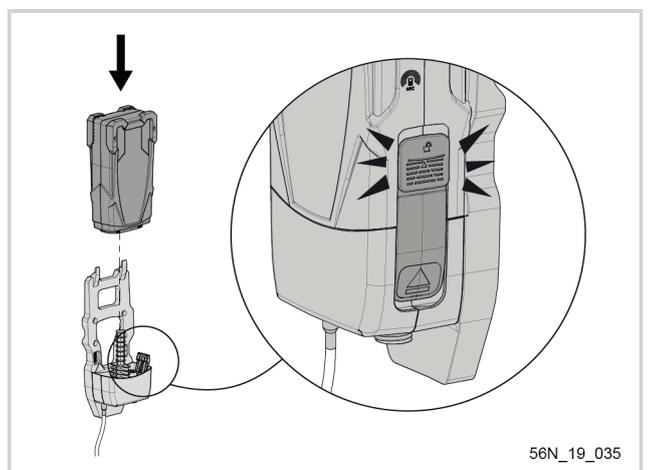
1. Repérer sur le mur les 4 emplacements des perçages qui accueilleront les fixations de la station.
2. Percer et insérer des chevilles correspondantes au type de mur.
3. Positionner la station de charge et la maintenir à l'aide de 4 vis.



Connecter le chargeur à la station de charge murale et au secteur.

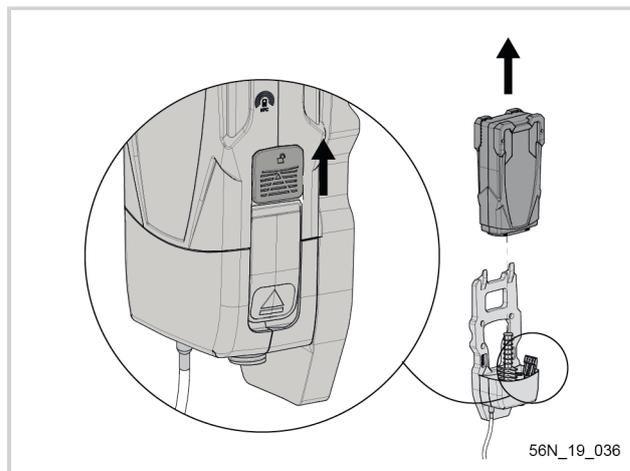
**4.3.2. CONNECTER / DÉCONNECTER LA BATTERIE À LA STATION DE CHARGE MURALE****- 4.3.2.1. CONNEXION****Sur la station de charge murale :**

1. Connecter la batterie en veillant à sa bonne orientation.
2. Faire glisser la batterie sur le guide de la station jusqu'au verrouillage du clip de la station de charge



**- 4.3.2.2. DÉCONNEXION**

1. Tirer le verrou de sécurité de la batterie.
2. Appuyer sur le bouton de déverrouillage de la batterie en maintenant le verrou de sécurité.
3. **Retirer la batterie sur le guide de la station et retirer.**



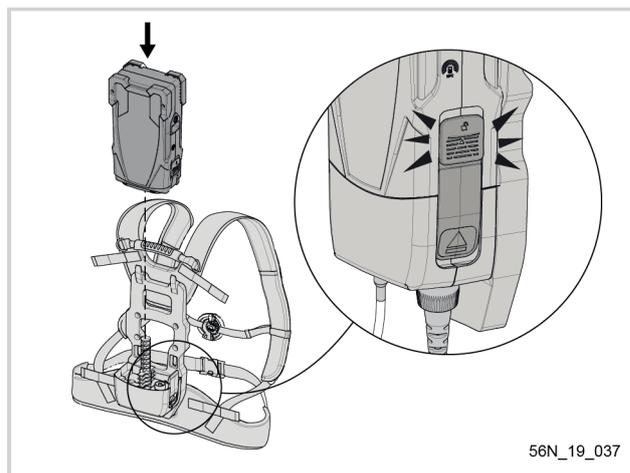
**4.4. LE HARNAIS**

**4.4.1. CONNECTER LA BATTERIE AU HARNAIS**

**- 4.4.1.1. CONNEXION**

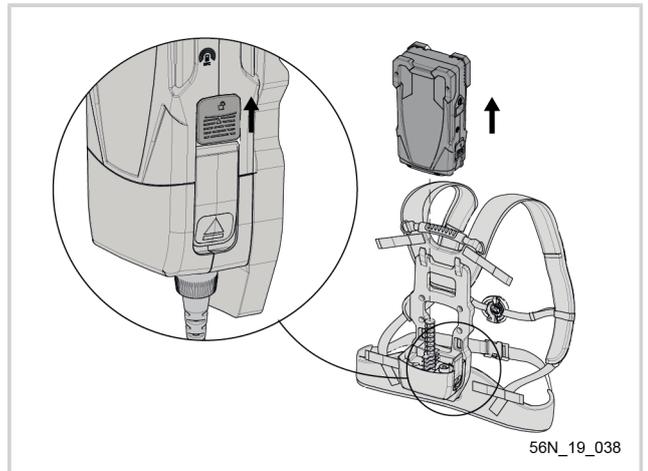
**Sur le harnais :**

1. Connecter la batterie en veillant à sa bonne orientation.
2. Faire glisser la batterie sur le guide du socle jusqu'au verrouillage du clip.

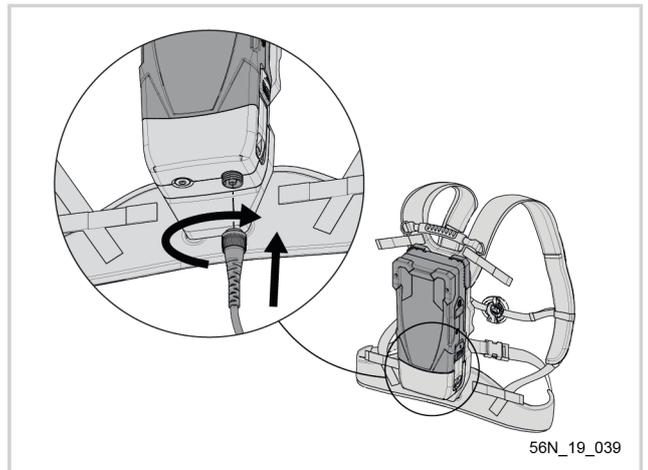


**- 4.4.1.2. DÉCONNEXION**

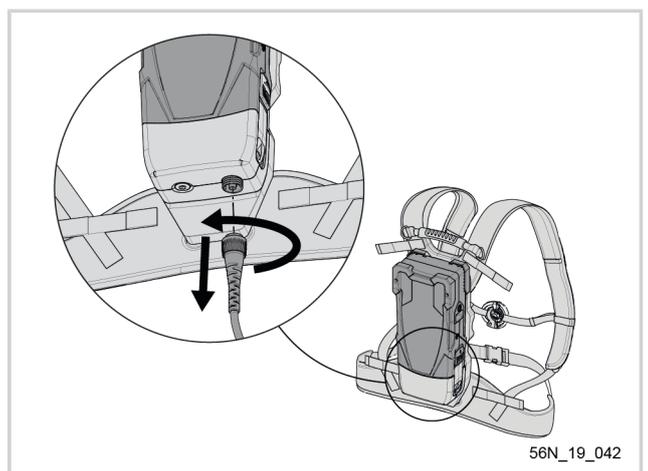
1. Tirer le verrou de sécurité de la batterie.
2. Appuyer sur le bouton de déverrouillage de la batterie en maintenant le verrou de sécurité.
3. Retirer la batterie sur le guide de la station et retirer.

**4.4.2. CONNECTER L'OUTIL AU HARNAIS****- 4.4.2.1. CONNEXION**

1. Présenter le connecteur du câble de l'outil (ou adaptateur)
2. Visser la bague de sécurité du connecteur pour maintenir le câble en position

**- 4.4.2.2. DÉCONNEXION**

1. Dévisser la bague de sécurité du connecteur pour libérer le câble.
2. Retirer le câble de l'outil (ou de l'adaptateur) du harnais



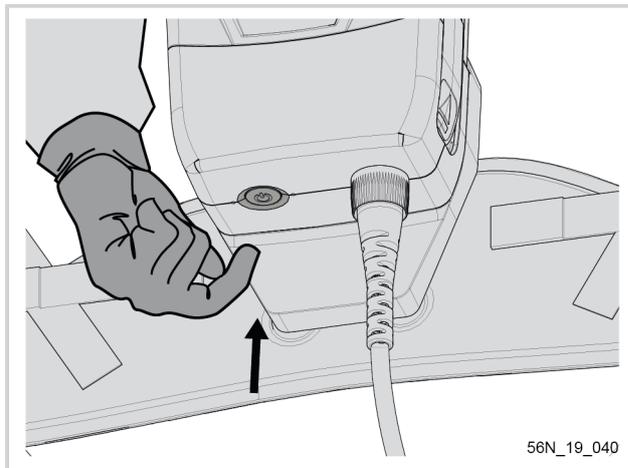
## 5. UTILISATION

### Démarrage

- Après avoir connecté l'outil, appuyer 1 seconde sur le bouton déporté (1) jusqu'à entendre un «bip»

### Arrêt

- Si l'outil est activé, appuyer 1 seconde sur le bouton déporté (1) jusqu'à entendre un «bip»



## 6. ENTRETIEN

### 6.1. ENTRETIEN DIVERS BATTERIE

La batterie ne doit pas être connectée au chargeur et à l'outil, l'interrupteur doit être sur la position 0. Débrancher la batterie avant de la nettoyer. Nettoyer le boîtier de la batterie à l'aide d'un chiffon doux et de l'eau.

### 6.2. ENTRETIEN DIVERS CHARGEUR

Débrancher le chargeur avant de le nettoyer. Nettoyer le boîtier du chargeur à l'aide d'un chiffon doux et de l'eau.

## 7. INCIDENTS ET DÉPANNAGE

### 7.1. RÉCAPITULATIF DES MESSAGES AFFICHEUR ET BIP

Messages Normaux	
<b>Utilisation</b>	
88 fixe	Capacité de la batterie (de 0 à 99)
00 avec 1 bip toutes les minutes	Batterie vide, recharge immédiate
00 clignotant avec 1 bip toutes les 10 secondes	Arrêt de l'utilisation, recharge immédiate
--Clignotant	Affichage éteint pour éviter tout doublon avec l'afficheur de l'outil
<b>Charge</b>	
88 clignotant toutes les 4 secondes	Capacité de la batterie (de 0 à 99)
99 fixe	Fin de charge
<b>Stockage</b>	
88 clignotant	Mise en veille après 10 jours de non utilisation

Messages en Mode Dégradé	
<b>Utilisation</b>	
°C et 55 en alternance	Arrêt de l'outil : température batterie trop élevée
°C et - et 20 en alternance	Arrêt de l'outil : Température batterie trop basse
ND ou 00 ou HS	Arrêt de l'outil : intensité trop élevée
L0 fixe	Arrêt de l'outil : température outil trop élevée
Bip long et 1 bip court	Arrêt de l'outil : intensité trop élevée
Bip long et 4 bips courts	Arrêt de l'outil : Température outil trop élevée
<b>Charge</b>	
°C et 00 en alternance	Charge interrompue : Température batterie trop basse
°C et 45 en alternance	Charge interrompue : Température batterie trop élevée

Messages de Défaut	
<b>Utilisation</b>	
88 et 1 bip toutes les 2 minutes pendant 24 heures	Tension trop basse après 3 heures de non utilisation. Recharge batterie immédiate
<b>Charge</b>	
Pb et bA en alternance et bip continu	Problème de batterie
Pb et CH en alternance	Problème de chargeur

#### Si votre outil ne fonctionne plus :

1. Éteindre la batterie à l'aide du bouton de marche/arrêt (5).
2. Vérifiez la charge de la batterie en regardant sur l'afficheur jauge (6).
3. Vérifiez que le cordon est bien branché et la molette du cordon serrée.
4. Vérifier que la batterie est bien clipsée sur l'outil.
5. Allumer la batterie à l'aide du bouton de marche/arrêt (5). Réalisez une pression sur la gâchette et la sécurité (en fonction de l'outil).

6. Si l'outil ne fonctionne pas, ramenez l'ensemble dans son emballage d'origine chez un réparateur agréé.

### **Important**

Ⓒ Ne tentez jamais de démonter l'attacheur, sous peine d'annulation de la garantie. Faites appel à un réparateur agréé.

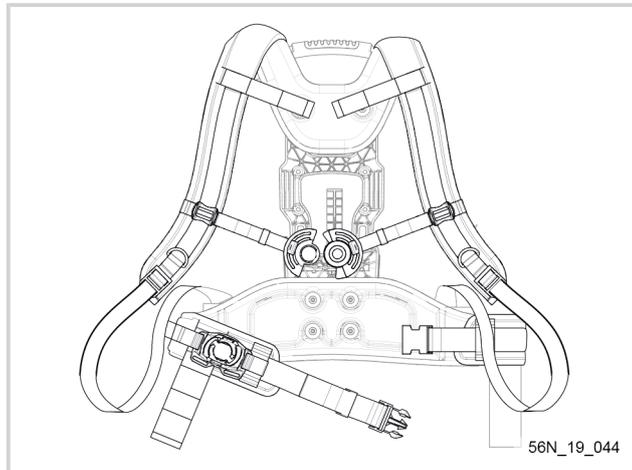
## **8. REMISAGE ET TRANSPORT**

- Stocker le bloc «batterie» et le chargeur à l'abri de la chaleur, de la poussière et de l'humidité, après avoir éteint la batterie à l'aide du bouton de marche/arrêt (5).
- Ne jamais stocker la batterie à une température ambiante supérieure à +45 °C.
- **Pour préserver la longévité de la batterie et éviter sa détérioration, il est impératif de stocker la batterie chargée et de refaire une charge tous les 24 mois en cas de non utilisation.**
- Ne pas manipuler le bouton de marche/arrêt (5) pendant la période de stockage.
- Afin de garantir la longévité de la batterie, celle-ci doit être stockée dans un endroit sec et tempéré entre 0 et 25 °C.
- Aucun objet combustible ne doit être placé à moins de 1.5 mètre de la batterie.
- En cas de non-utilisation de la batterie pendant 10 jours, la batterie se décharge automatiquement jusqu'à atteindre son taux de charge de stockage, puis se met en veille. Un échauffement de celle-ci se produit durant cette phase.
- Le chargeur ne requiert aucune maintenance.

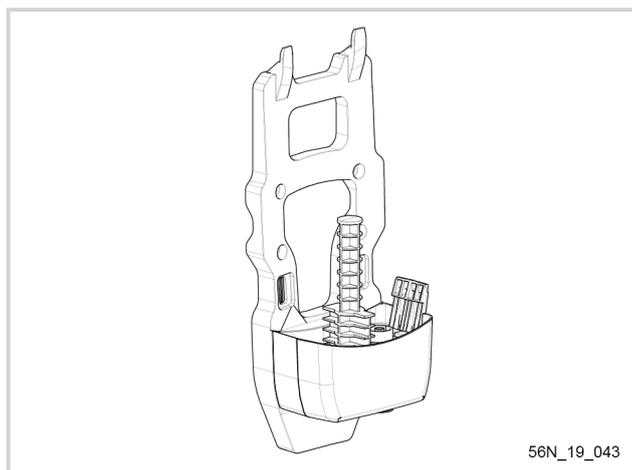
## 9. ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES

### 9.1. ACCESSOIRES (NON LIVRÉS AVEC LA BATTERIE)

Harnais (référence: 57194)

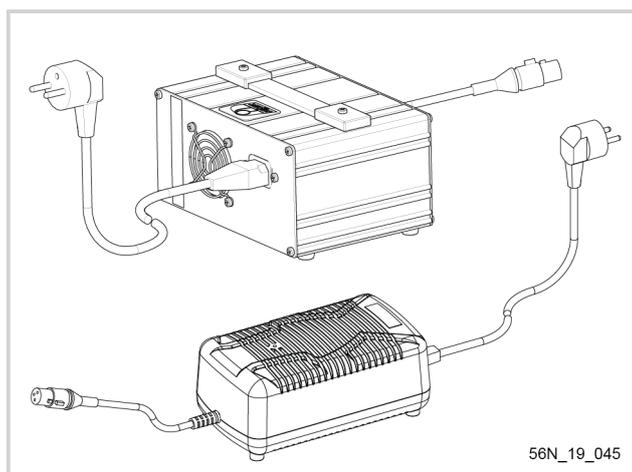


Charge murale (référence: 57240)



Chargeur CB5022 (référence: 57230)

Quick chargeur CB5075 (référence: 57213)



## 10. LES GARANTIES

### 10.1. GARANTIES GÉNÉRALES

#### 10.1.1. GARANTIE LÉGALE

##### - 10.1.1.1. GARANTIE CONTRE LES VICES CACHÉS

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article II, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

##### - 10.1.1.2. GARANTIE LÉGALE DE CONFORMITÉ

Article L.217-4 du Code de la consommation Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du Code de la consommation « Le bien est conforme au contrat » :

1. S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
  - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
  - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
2. Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

#### 10.1.2. GARANTIE COMMERCIALE PELLENC

##### - 10.1.2.1. CONTENU

###### 10.1.2.1.1. GÉNÉRALITÉS

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usinage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

###### 10.1.2.1.2. PIÈCES DÉTACHÉES

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées de chaque produit remis à la livraison.

**- 10.1.2.2. DURÉE DE LA GARANTIE****10.1.2.2.1. GÉNÉRALITÉS**

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

**10.1.2.2.2. PIÈCES DÉTACHÉES**

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans le cadre de la garantie du produit, sont garanties au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie PELLENC, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

**10.1.2.2.3. EXCLUSION DE GARANTIE**

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la présente notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

**- 10.1.2.3. MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE COMMERCIALE****10.1.2.3.1. MISE EN SERVICE DU PRODUIT ET DÉCLARATION DE MISE EN SERVICE**

Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site [www.pellenc.com](http://www.pellenc.com), rubrique « extranet » menu « garanties et formation », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en œuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs fourni(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

**10.1.3. SERVICE APRÈS-VENTE PAYANT****- 10.1.3.1. GÉNÉRALITÉS**

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant

du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

#### **- 10.1.3.2. PIÈCES D'USURE ET CONSOMMABLES**

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

#### **- 10.1.3.3. PIÈCES DÉTACHÉES**

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de monte.

**11. DÉCLARATIONS CE DE CONFORMITÉ**

**11.1. DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ : BATTERIE 260 / 520**

FABRICANT	PELENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)
PERSONNE AUTORISÉE A CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELENC
ADRESSE	Quartier Notre-Dame - 84120 Pertuis (France)

Par la présente, nous déclarons que la machine désignée ci-après :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	Batterie Outils Pellenc
FONCTION	Destiné à l'alimentation des outils électroportatifs Pellenc
NOM COMMERCIAL	Access
TYPE	Li-Ion Battery
MODÈLE	Alpha 260 / Alpha 520
N° DE SÉRIE	56S00001 - 56S49999 56T00001 - 56T49999 56U00001 - 56U49999

Satisfait a l'ensemble des dispositions pertinentes de la directive machine 2006/66/CE.

Est conforme aux dispositions des autres directives européennes suivantes :

- 2014/30/UE Directive CEM
- 2011/65/UE Directive ROHS
- 1907/2006 Règlement REACH

Les normes européennes harmonisées suivantes ont été utilisées en partie ou en totalité :

- EN 62133 : 2013

FAIT À PERTUIS, LE 17/04/2019  
JEAN-MARC GIALIS  
DIRECTEUR GÉNÉRAL





# **PELLENC**

   [www.pellenc.com](http://www.pellenc.com)

PELLENC  
Quartier Notre Dame - 84120 Pertuis (France)

